

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS S.A.R.L.

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

215, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Téléphone 01 49 53 02 56
Télécopie 01 45 62 87 16

L.P.O.

LIGUE FRANCAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique
Siège Social : La Corderie Royale - 17300 ROCHEFORT

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 avril 2008. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été présentés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 22 Mai 2008

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS S.A.R.L.
représenté par



Benoît de BLIGNIÈRES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan
Association
ASS LPO

1 : 31/12/2007

Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

EUR

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2006
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, logiciels et droits similaires	93 692	89 897	3 794	4 733
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				4 760
Avances et acomptes				
Total	93 692	89 897	3 794	9 493
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 782 989		1 782 989	1 652 710
Constructions	329 280	160 887	168 392	184 444
Inst.techniques, mat.out.industriels	39 395	33 457	5 938	8 035
Autres immobilisations corporelles	557 110	479 208	77 902	82 050
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	1 014 959		1 014 959	79 871
Avances et acomptes				2 521
Total	3 723 734	673 552	3 050 181	2 009 633
Immobilisations financières (2)				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participat.				
Titres immob. activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 000		10 000	
Autres immobilisations financières	13 115		13 115	5 041
Total	23 130		23 130	5 056
Total I	3 840 557	763 450	3 077 106	2 024 183
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnem.	33 147		33 147	31 863
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	293 215	11 919	281 296	296 797
Total	326 362	11 919	314 443	328 660
Avces et acptes versés sur commandes	32 851		32 851	34 418
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	665 120	355 199	309 921	260 387
Autres créances	3 095 888	16 900	3 078 988	3 691 437
Total	3 761 009	372 099	3 388 909	3 951 824
Divers				
Autres titres				
Valeurs mobilières de placement	2 871 790		2 871 790	2 894 127
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	209 993		209 993	276 226
Charges constatées d'avance (4)	28 933		28 933	24 142
Total II	7 230 941	384 018	6 846 922	7 509 399
Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
Primes de remboursement des emprunts IV				
Ecart de conversion Actif V				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	11 071 499	1 147 469	9 924 029	9 533 582
(1) Dont droit au bail				
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Actifs				
Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents			325 840	362 252
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			1 554 091	230 305
Dons en nature restant à vendre				
Autres			741 394	1 288 534

Bilan

ASS LPO

31/12/2007

EUR

Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	1 906 395	1 861 195
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	2 170 657	2 095 964
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	89 972	74 692
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	1 799 294	91 707
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		5 966 320	4 123 560
Fonds dédiés	Provisions pour risques	13	29 750
	Provisions pour charges	341 615	277 360
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	467 770	655 578
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	511 274	561 951
Total II		1 320 672	1 524 639
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 417	554 918
	Dettes fiscales et sociales	708 326	661 219
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		79 871
	Autres dettes	891 831	2 296 231
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	442 461	293 141	
Total III		2 637 036	3 885 381
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		9 924 029	9 533 582
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	442 461	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de résultat ASS LPO

EUR

ériode de l'exercice 01/01/2007 31/12/2007 * Mission Comptes annuels
ériode de l'exercice précédent 01/01/2006 31/12/2006 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	1 471 000	1 492 342
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	790 775	681 050
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	2 261 775	2 173 393
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	1 920 317	2 313 479
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 300 631	1 625 642
	Cotisations	677 135	592 507
	Autres produits (1)	1 029 375	852 976
Total des produits d'exploitation I	7 189 235	7 557 999	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	782 245	806 891
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	16 234	-16 688
	Autres achats et charges externes (2)	407 400	458 270
	Impôts, taxes et versements assimilés	-1 283	1 883
	Salaires et traitements	2 144 263	2 125 204
	Charges sociales	302 055	257 253
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	2 770 520	2 679 582
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant : provisions	1 067 411	1 022 364
	- pour risques et charges : provisions	51 448	58 068
	Subventions accordées par l'association	32 072	64 202
	Autres charges	64 254	43 327
	Total des charges d'exploitation II	7 754 371	7 600 091
Résultat d'exploitation (I-II)	-565 135	-42 091	
Opér. commin.	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV	-67 452	-36 863
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		31 072
	Reprises sur provisions, transferts de charges	50	12
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	87 243	43 036	
Total des produits financiers V	87 293	74 121	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	13	12
	Intérêts et charges assimilées	21	29 074
	Différences négatives de change		56
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI	34	29 142	
Résultat financier (V-VI)	87 259	44 979	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-545 328	-33 975	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature	610 923	461 124
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS LPO

EUR

Période de l'exercice 01/01/2007 31/12/2007 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2006 31/12/2006 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	458 773	544 862
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 813	5 741
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	461 586	550 603
exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		170
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	249	9 107
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	249	9 277
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		461 337	541 326
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		64 521	82 563
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		629 885	418 719
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		391 400	768 814
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		8 368 001	8 601 445
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		8 278 028	8 526 752
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		89 972	74 692
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		18 366	32 321
Bénévolat			
Prestations en nature		18 366	32 321
Dons en nature			
Charges		18 366	32 321
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		18 366	32 321
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros





1 Faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

- Ressources liées aux legs :

Le niveau de legs comptabilisé en 2007 est de 458 K€ contre 545 K€ en 2006 et 98 K€ en 2005.

Par ailleurs un leg important est en cours de réalisation. 544 K€ ont été encaissés sur l'exercice mais non pris en compte dans les produits car il n'est pas clos.

Les engagements hors bilans (legs à recevoir acceptés par le CA ou la préfecture) sont passés de 593 K€ au 31/12/2006 à 1 880 K€ à la fin de l'exercice.

Les informations notariales sont passées de 1 289 K€ à 741 K€.

- Les structures :

Elles sont inchangées sur l'exercice.

- Nouveaux locaux :

La LPO a fait l'acquisition d'un site à Rochefort sur Mer, les Fonderies Royales, pour y installer son siège national.

Cette acquisition a pour conséquences sur les comptes :

- un niveau d'immobilisation en cours de 1 015 K€.
- un niveau de subvention d'investissement : 1 710 K€ (totalité octroyées).
- un niveau de subvention d'investissement à recevoir : 1 330 K€.

2 Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes de bases

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général et celles applicables aux Associations, telles que définies par l'arrêté interministériel du 8 avril 1999 (JO du 4 mai 1999).

2.3 Méthodes

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produits. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :

- l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;
- un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;



- à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (771300 libéralités reçues).

De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.

2.4 **Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation**

- Produits à recevoir et Acomptes reçues sur les programmes Life :

Les produits à recevoir présentés à l'actif de bilan et les acomptes reçus au passif sont désormais présentés de manière à visualiser l'impact net de la créance ou de la dette.

L'impact sur l'exercice est une minoration de l'actif et du passif de 1 542 K€.

3 Notes sur le bilan

3.1 Actif

3.1.1 Actif immobilisé

3.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets et droits similaires : des logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis sur 12 mois civils.

3.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition historique (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations enregistrées en charge au cours de l'exercice) ou à leur coût de production, sans réévaluation.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit bail.

Les biens à caractère immobilisables achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'Ile Grande (22) est construite sur sol d'autrui.

3.1.1.3 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la clôture
Immobilisations incorporelles	93 692	4 760	4 760	93 692
Immobilisations corporelles	2 659 667	1 089 069	25 002	3 723 734
Immobilisations financières	5 056	18 224	150	23 130
Total	2 758 415	1 112 053	29 912	3 840 557

Dont mouvement des constructions encours sur l'exercice pour 935 K€.



3.1.1.4 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue :

- Constructions 60 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel éducatif 4 ans
- Autres équipements 4 ans

3.1.1.5 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	84 199	5 699		89 898
Immobilisations corporelles	650 034	45 750	22 231	673 551
Total	734 233	51 449	22 231	763 449

3.1.2 Actif circulant

3.1.2.1 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.



Provisions sur stocks :

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
Inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95

3.1.2.2 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Provisions sur autres créances :

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.

Le solde des subventions d'investissement à recevoir représente : 1 330 K€.

3.1.2.3 Disponibilités et divers

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille.

En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de moins values latentes ; ainsi il n'a pas été nécessaire de constituer de provision pour dépréciation.

A contrario, les plus value latentes (produits non comptabilisés) sont de 184 K€ contre 166 K€ en 2006.



3.2 Passif

3.2.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2006 (soit + 74 692 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en augmentation des réserves diverses.

3.2.2 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions invest; terrains	1 089 066	29 033		1 118 099
Libéralités legs	328 788			328 788
Libéralités legs - terrains	214 686	16 167		230 853
Réserves diverses	2 095 964	74 692		2 170 656
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice N	74 692	89 972	74 692	89 972
Total	4 031 851	209 864	74 692	4 167 023

3.2.3 Subventions d'investissement

Elles concernent essentiellement la construction de la Station Ornithologique des Sept Iles. La valeur non encore amortie au 01/01/2005 est amortie sur la durée restante de la structure soit 40 ans à compter de 2005. La quote-part de subvention reprise au compte de résultat est de 2.4 K€.

Par ailleurs 1 710 K€ sont votés et accordés au titre du projet de siège de l'association :

- Conseil général 17 :	700 K€
- Région Poitou Charentes	500 K€
- Etat (MEDD)	350 K€
- Communauté Pays Rochefortais	80 K€
- Commune de Rochefort	80 K€



3.2.4 Provisions pour risques et charges

La provision constituée dans le cadre du projet Life Butor a été reprise (29.7 K€).

Une dotation a été comptabilisée pour ajuster la provision de départ en retraite pour 64.2 K€.

Libellé de la provision	Inscrites au 01/01/2007	Dotation 2007	Reprise 2007	Inscrites au 31/12/2007
Devises	50		37	13
Projet Life Butor	29 700		29 700	0
Provision retraite (1)	277 360	64 255		341 615
Total	307 110	64 255	29 737	341 628

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 4.30% avec un taux de charges sociales de 50%.

3.2.5 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	<u>Non connu</u>
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	<u>Non connu</u>

3.2.6 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par **des tiers financeurs** à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montant en Euros	Fonds à dégager au 01/01/2007 (19) A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisations en cours d'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2007 (19) D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	655 578	218 810	406 617	467 770
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	561 952	172 590	223 267	511 274
Sur legs et donations affectés		Néant		
Total	1 217 530	391 400	629 885	979 044



3.2.7 Dettes

Les acomptes reçus pour le financement des différents programmes de conservation à long terme figurent dans les autres dettes.

3.2.8 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance ont été enregistrés en fin d'exercice ; ils concernent :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2008, 196 K€
- les cotisations pour 2008, 137 K€
- les subventions DIREN 17 non consommées intégralement 110 K€

4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les événements intervenus en 2007.

Les transferts de charges sont essentiellement la contrepartie des financements publics pour la gestion des réserves naturelles et des différents programmes de conservation (Ex : Life...).

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne « subvention à l'emploi » (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).

Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en *comptabilité des engagements* de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure en *comptabilité générale*.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

4.2 Charges

Parmi les charges d'exploitation, figurent les remboursements aux administrateurs pour les frais supportés par eux, pour le compte de l'association.



5 Autres informations

5.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Délégations L.P.O.).

5.2 Engagements donnés

Néant.

5.3 Engagements reçus

Legs acceptés par le Conseil d'administration,

en attente d'autorisation préfectorale :

325 841 €

Legs avec autorisation préfectorale

1 554 091 €

Legs informations de Notaires

741 394 €

Total général

1 881 092 €

5.4 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés ; pour 2007, cela a représenté une somme de 18 366.13 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.

5.5 Tableau des effectifs au 31/12/2007

	Cadres	Non cadres
Effectifs	14	112

5.6 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des 3 cadres les mieux rémunérés représentent : 188 540 €.